

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - septembre 2011

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images

... 2 juillet



André et Aimée DEHOUX ont fêté leurs noces d'or.



Fête de fin d'année au centre Handas.

... 26 juillet



Le jury national du fleurissement a visité la commune afin de statuer sur le maintien du label 4 fleurs pour la commune.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 4 juillet
- (P2) Extension de la Mairie
- (P2) Bienvenue

En ville

- (P3) L'aide à l'insertion
- (P3) Ecole de l'Auditoire

Côté Asso

- (P4) Starter de course
- (P4) Foulées 2011

Culture

- (P5) Carré d'Art
- (P5) Les ateliers du Pôle Sud
- (P5) Ecole Jean Wiener

Enfance Jeunesse

- (P6) Séjour au Palais
- (P6) L'école de tous les sports
- (P6) Été 2011

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



L'honneur de présenter des chants et danses folkloriques, des spécialités culinaires ainsi que des bijoux », explique Germain Lebouc, président de l'association Chartres-Lwówek.

Si la Pologne est à l'honneur cette année, tous les adhérents des comités de jumelage relèvent chaque année leurs manches pour la réussite de cette fête avec l'appui technique et logistique des services communaux. En parallèle du vide-greniers, de nombreuses animations autour de la musique et de la danse jalonnent ces deux journées (programme détaillé dans un prochain Chartres Hebdo) : atelier maquillage, chants marins, Cercle celtique chartrain, Morwenna et son orgue de barbarie...

Pour introduire l'apéritif ouvert à tous le dimanche 25 septembre à partir de 12h30, l'Orchestre de Chartres de Bretagne présentera quelques morceaux choisis de son nouveau répertoire.

La veille, les Chartrains pourront également apprécier le travail d'une classe d'orchestre créé en septembre 2010 sous la direction d'Olivier Guignard, professeur à l'école intercommunale Jean Wiener, à l'occasion du déplacement en mai 2011 d'une délégation chartraine à Hassmersheim. L'ensemble est composé de musiciens âgés de 11 à 18 ans et la moitié d'entre eux apprend l'allemand (école élémentaire et collège).

Une myriade de notes musicales s'ajoutera aux appels des exposants du vide-greniers sur la place de la Mairie tout le week-end.

Invitation à feuilleter l'album de septembre

Tongs, casquettes et sacs à dos au placard, l'été terminé, les Chartrains se retrouvent traditionnellement pour un mois de septembre riche en festivités. Une rentrée qui se veut joyeuse pour une transition en douceur de l'été à l'automne...

virer les multiples activités accessibles selon les motivations : pratique d'un sport individuel ou collectif, approche culturelle, partage d'une passion... L'après-midi se conclura, comme chaque année, par la remise du mérite associatif.

Puis, après deux semaines d'accoutumance au rythme post-estival, les **Journées du Patrimoine** des samedi 17 et dimanche 18 septembre se présenteront comme une belle opportunité de découvrir tous les secrets des fours à chaux du site de Lormandière, grâce à la complicité des membres de l'association Mémoire du Pays Chartrain.

Ce même dimanche 18, les adeptes de la course à pied se réjouiront de pouvoir participer, ou assister, aux **38^e Foulées chartraines** (retrouvez tous les détails en page 4).

Enfin, réservez le week-end des 24 et 25 à l'incontournable **Fête des Jumelages** et son vide-greniers qui attirent grands et petits. Dans ce cadre, Chartres s'anima pour ouvrir ses portes aux amis polonais venus de Lwówek. « Nous fêterons cette année **20 ans de relations d'amitié et de coopération entre nos deux villes**. 42 Polonais dont 7 jeunes entre 15 et 17 ans du club de badminton de Lwówek seront au rendez-vous. Des rencontres sportives ponctueront leur séjour mais la délégation nous fera également

La bonne humeur, le sport, l'histoire, ainsi qu'une forte volonté d'ouverture, égrèneront les trente jours de septembre. Dès le premier week-end, les associations ouvrent la farandole avec le **Forum des associations**. Le samedi 3 septembre, de 13h30 à 17h30, la Halle des Sports bourdonnera de mille discussions, échanges, découvertes et renseignements donnés.

La déambulation entre les stands devrait permettre à chacun de décou-



Morwenna et son orgue de barbarie, les danses polonaises et autres animations ponctueront la Fête des jumelages 2011.

N°11.07 septembre 2011

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevallaine.com

Conseil municipal du 4 juillet 2011

■ Aménagement - Urbanisme

. **ZAC Les Portes de la Seiche - Dossiers de déclaration d'utilité publique et parcellaire.** Le Conseil Municipal approuve les dossiers d'utilité publique et parcellaire et sollicite de M. le Préfet l'ouverture conjointe des enquêtes. Il autorise M. le Maire à saisir le juge de l'expropriation du département en vue de la fixation des indemnités dues en contrepartie de l'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de la ZAC.

. **Réseau de chaleur :** le Conseil Municipal sollicite auprès de l'ADEME, au titre du plan chaleur, une subvention pour la réalisation d'un réseau de

chaleur sur un secteur de la ZAC représentant 473 logements.

. **Programme Local de l'Habitat :** le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention signée en 2007. L'objectif quantitatif pour notre commune est inchangé à savoir la construction de 525 logements mais la période 2005-2012 est prolongée de deux ans soit jusqu'en 2014. Les autres articles de l'avenant portent sur les règles concernant la typologie des logements et la qualité environnementale de l'habitat.

. **Salles d'arts martiaux et de musculation : rénovation partielle de locaux.** Le Conseil Municipal attribue les marchés à 6 entreprises pour un

montant global de 112 999 € pour les travaux suivants : rénovation de vestiaires, création d'issues de secours, mise en place de ventilation, rénovation de faux-plafonds et de la chaufferie et remplacement de la chaudière du local arbitres de foot.

. **Réseaux câblés :** service Triple play. Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation du domaine public passée avec la société COMCABLE pour la fourniture d'un service Triple play (*ce sujet a été développé dans le Chartrain de juillet - août*).

■ Finances

. **Vente de bois décheté au Syndicat Intercommunal Piscine de la Conterrie.** Le Conseil Municipal décide de vendre exclusivement au Syndicat de la Conterrie du bois décheté en copeaux pour le prix de 50 € la tonne livrée à la piscine. Ce bois sera préparé dans la nouvelle plateforme bio-masse en cours d'aménagement auprès du rond-point du Pôle Sud.

. **Réalisation de deux emprunts :** le Conseil Municipal approuve la réalisation de deux emprunts de 343 750 € et 125 000 € auprès de DEXIA - Crédit Local amortissables sur 15 ans au taux fixe de 2,64 %.

■ Culture

. **Tarifs des spectacles et abonnements saison 2011/2012.** Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs pour les spectacles proposés au Centre Culturel Pôle Sud et pour les abonnements de la saison culturelle.

■ Enfance - Jeunesse et Sport

. **Participation de l'association Saint-Anthème pour le séjour d'été 2011.** Le comité de Jumelage Chartres - Saint-Anthème décide de participer au coût du séjour organisé par la ville de Chartres de Bretagne du 4 au 14 juillet 2011 pour 16 enfants âgés de 9 à 12 ans, à hauteur de 500 euros. Le Conseil Municipal accepte cette participation.

. **Bourses Hélios et « Envie d'agir » :** le Conseil Municipal décide de reconduire le soutien financier aux jeunes dans le cadre du dispositif Bourses Hélios pour un montant maximum de 850 € au titre de l'année 2011 et les suivantes.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.



■ Saint-Anthème, ville hôte du camp 9-12 ans en juillet.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Extension de la Mairie Les travaux s'achèvent

320 m² d'extension, des bureaux réaménagés, un accueil physique repensé et rendu plus accessible aux personnes à mobilité réduite : c'est le chantier d'envergure qui a fait vibrer tout l'été la Mairie au son des marteaux piqueurs et autres perceuses !

Accueil, état-civil, urbanisme, comptabilité, ressources humaines, communication... 23 agents communaux travaillent en permanence dans les locaux de la Mairie, esplanade des Droits de l'Homme. Le projet de rénovation et d'extension de la Mairie, voté lors du Conseil municipal du 29 mars 2010 a été conçu pour répondre à différentes problématiques : le bâtiment ne répondait pas à certaines obligations réglementaires en matière de locaux sociaux (salle de restauration des agents) ; la configuration actuelle excluait l'accès de personnes à mobilité réduite dans de



nombreux bureaux. Par ailleurs, l'espace ne permettait pas le stockage obligatoire des archives municipales ni l'accueil d'étudiants stagiaires.

Au regard du diagnostic de l'existant et des besoins exprimés par les services, le marché de maîtrise d'œuvre a été contracté avec le groupement constitué par Vincent Boulet (mandataire), architecte à Rennes, Sarl Bagot, économiste à Rennes et BEC, bureau d'études Fluides et énergie à Cesson-Sévigné.

Aujourd'hui, l'extension d'une surface de 320 m² est en cours d'achèvement. Au rez-de-chaussée, les services ressources humaines et comptabilité ont

été déplacés. Les services aménagement-urbanisme et reprographie prendront bientôt possession du rez-de-jardin, derrière l'entrée principale.

D'importants travaux intérieurs et extérieurs sont encore en cours de réalisation pour répondre aux exigences d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux normes incendie (portes coupe-feu, issues de secours...). Par ailleurs, les travaux entrepris vont permettre d'améliorer les performances énergétiques par une régulation du chauffage. D'ici quelques semaines, chacun aura retrouvé son poste de travail.

Bienvenue

Depuis le 16 août dernier, le service hygiène et restauration a un nouveau « commandant de bord ». Irène Le Borgne, partie en retraite, a laissé le gouvernail à Olivier Hervault qui arrive de la commune de Saint-Thurial où il dirigeait les services techniques depuis 9 ans : « *C'est un nouveau challenge pour moi !* ». En effet, de la voirie/espaces verts au restaurant municipal et à l'entretien des locaux, l'univers professionnel change radicalement. Habitué à la gestion d'équipes, il prend donc la direction d'un service composé de 30 agents agissant sur 18 sites communaux.



Etat CIVIL...

Naissances

- 27 juin
Célie Garnier 17, rue Diderot
- 30 juin
Gabriel Coudé 12, bd de l'Europe
- 5 juillet
Mael Lequére 12, rue Etienne Lenoir
- 9 juillet
Ilan Kamkasomphou
1, square René Vautier
- 22 juillet
Santiago Vaillant 25, ave. du Maine

Mariages

- 9 juillet
Jacky Carcreff et Nicole Zahn
2, allée du Printemps
- 23 juillet
Stéphane Mazeau et Nelly Jehannin
2, rue Ernest Renan

Décès

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de

- **Françoise Moisan**, le 8 juillet à Carnac
Conseillère municipale de Chartres de Bretagne, élue de 2001 à 2008. Madame Moisan a suivi les projets concernant l'aménagement et l'urbanisme.
- **Robert Huche**, le 20 juillet à Domalain
Conseiller municipal de Chartres de Bretagne, élu de 1971 à 1977. Monsieur Huche a représenté la Commune à Rennes District. Très sensible à l'éducation, il s'est fortement investi dans le projet des Mille Clubs (Maison Bleue) pour les jeunes et dans tous les sujets concernant l'environnement. Il a très activement contribué à la création du blason communal.

Agen DA...

- **Vendredi 2, de 14h30 à 19h**
Don du sang
Salle Viviane, Espace Brocéliande
- **Samedi 3, de 13h30 à 17h30**
Forum des Associations, suivi de la cérémonie du Mérite associatif.
Halle des Sports
- **Samedis 3 et 10, à partir de 10h**
Football, tournois jeunes et vétérans
Ensemble Sportif Rémy Berranger
- **Samedi 17 et dimanche 18**
Journées du Patrimoine
Site de Lormandière
- **Dimanche 18**
38° Foulées Chartraines
Parc de Loisirs
- **Samedi 24 et dimanche 25**
Fête des Jumelages
Esp. des Droits de l'Homme
- **Lundi 26, à 18h30**
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal.



Une rentrée sous contrainte de la dette publique

La rentrée va se dérouler dans un contexte d'inquiétudes particulièrement fortes sur l'avenir économique. La crise de la dette publique est au cœur des préoccupations de tous. Sans aborder le sujet sous l'angle politique qui consisterait à rechercher les responsables d'une situation devenue intenable, il est opportun de dire pourquoi nous en sommes arrivés là et qu'elles en sont les conséquences possibles pour nos collectivités.

Les budgets annuels de l'Etat sont en déficit depuis 1975 à l'exception d'un très léger excédant en 1979 et 1980. Pour assurer l'équilibre des comptes, la solution privilégiée a toujours été celle du recours à l'emprunt. Début septembre, la dette publique française est de 1 650 milliards d'euros ; ce qui représente 26 000 € par habitant. En 2003, elle était de 900 milliards d'euros.

Selon les pratiques de la comptabilité nationale, le recours à l'emprunt se justifie lorsque nous avons l'assurance que les dépenses de l'Etat et des collectivités (la commande publique) vont soutenir les activités de production et des services pour créer un « cycle vertueux » de croissance économique. Logiquement, le processus enclenché devrait ensuite mécaniquement ou théoriquement accroître les recettes de l'Etat par le biais de la fiscalité directe et indirecte (TVA, impôts et autres taxes). Malheureusement, il y a fort longtemps que la croissance française n'a pu assurer les rentrées fiscales nécessaires pour rétablir l'équilibre des comptes publics.

Comme nous le savons, la crise financière de 2009 a bien évidemment

aggravé les déficits des comptes de l'Etat. En effet, les pouvoirs publics ont fortement soutenu la demande ; par exemple en instaurant la prime à la casse pour les automobiles. En outre, il a planifié un plan de relance par l'investissement public dans lequel les collectivités ont joué leur rôle à la demande du Gouvernement. Le constat : la dette est passée de 1 200 milliards en 2007 à 1 650 aujourd'hui (+ 37 % en 4 ans). Enfin, nous n'aborderons pas les opérations de sauvetage bancaire de la fin 2008 et dont on ignore encore les effets comptables sur l'endettement de la France.

Dans l'actuelle situation politique, il est quasiment certain que personne ne va construire un programme pour 2012 qui s'appuierait seulement sur l'augmentation des impôts pour combler les déficits. En clair, il ne reste plus qu'à réduire les dépenses. C'est ce qu'on appelle un « plan de rigueur » budgétaire. Bon ou mauvais choix ? La certitude c'est que les collectivités seront très vite touchées. Prenons le budget de la commune, sur les 9,3 millions d'euros de recettes, 4,6 millions proviennent de dotations et de compensations versées par l'Etat et d'autres collectivités. Chacun comprendra qu'en de telles circonstances, notre dépendance budgétaire n'est plus sans risque dans les mois à venir.

En conclusion, la crise de la dette publique nous impose une vigilance extrême sur nos comptes et surtout un langage de vérité.

Malgré ce contexte, je souhaite à chacun d'aborder la rentrée du bon pied.

Ecole de l'Auditoire L'abc de la BCD

La bibliothèque centre documentaire plus communément appelée la BCD scolaire, émane d'un arrêté du 1^{er} juin 1862 du ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Chaque école primaire publique devait proposer une salle adaptée, garnie de livres, dans l'enceinte de l'établissement.



La BCD fonctionne grâce à l'implication des bénévoles

Près de 150 ans plus tard, l'école de l'Auditoire de Chartres de Bretagne ne faillit pas à cet arrêté et arbore une bibliothèque scolaire qui compte près de 3 700 ouvrages à disposition des élèves. Albums, premières lectures, contes, bandes dessinées, livres documentaires, livres jeux, revues... la BCD permet d'élargir et de diversifier les supports d'enseignement et de lecture. Les enfants des classes de CP et de CE1 se rendent à la BCD accompagnés de leur enseignant. Pour les plus grands, une permanence est tenue par des bénévoles le vendredi matin. Les enfants sont alors libres de venir consulter et emprunter les livres qu'ils souhaitent. Le fonds est régulièrement alimenté par les dons et chaque année, la municipalité attribue une enveloppe budgétaire pour l'achat de nouveaux livres.

A l'initiative de Nelly Kopp, l'ancienne directrice de l'école et de Marie-Noëlle Delanoë, adjointe aux affaires scolaires, avec l'aide des bibliothécaires municipales, la bibliothé-

que a été informatisée en 2010. Depuis tous les ouvrages sont numérotés et référencés dans une base de données, ce qui facilite la gestion des ouvrages.

Si la bibliothèque fonctionne aujourd'hui c'est grâce, notamment, à l'investissement des bénévoles. Gwenaëlle, Valérie et Pascale travaillent chaque vendredi matin à la BCD : « Nous mettons tout en œuvre pour que ce lieu soit attractif, que les enfants s'y sentent bien et que les livres restent en bon état », explique Gwenaëlle. « Ainsi, de la réparation d'une couver-

ture, à l'étiquetage, au rangement dans les rayonnages en passant par le petit conseil sur un livre pour un exposé en classe, les bénévoles ne manquent pas d'activités ! Seulement, ces mamans « apprentis bibliothécaires » doivent passer le flambeau à d'autres volontaires : « Deux d'entre nous doivent se retirer pour raisons personnelles. Nous lançons donc un appel aux parents, grands-parents ou toute personne intéressée et disponible le vendredi matin pour continuer de faire vivre la BCD de l'Auditoire », conclut Pascale.



Une rentrée de directeur...

Au 1^{er} avril dernier, Nelly Kopp avait choisi de faire valoir ses droits à la retraite. Son collègue Paul Maleval, enseignant à l'école de l'Auditoire depuis 7 ans a assuré l'intérim de direction jusqu'en juin. A la rentrée 2011, il conserve le poste de directeur de l'école de l'Auditoire.

L'aide à l'insertion... L'affaire de tous

Dans un souci d'engagement collectif et parce que l'emploi reste une priorité des collectivités, les communes se sont organisées pour trouver des réponses dans le secteur de l'aide à l'insertion. Ainsi, les Points Accueil Emploi du canton de Bruz et l'association Relais Emploi agissent au quotidien avec l'appui des collectivités partenaires pour proposer des services de proximité.



Lieu de ressources et d'échanges pour les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, le Point Accueil Emploi a été créé en 1995 par l'Association pour le Développement local du Canton de Bruz qui travaille en étroite collaboration avec les organismes qui interviennent dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle et de l'emploi (CDAS, Pôle Emploi, Mission locale...). Le P.A.E. de Chartres de Bretagne dispose d'un espace de documentation (fiches métiers, droit du travail, informations sur les concours et les formations, outils et techniques de recherche d'emploi...) et met toutes les offres d'emploi émanant du Pôle Emploi et des

employeurs locaux à la disposition des demandeurs. « Cyrille MASSERON, conseillère au P.A.E. accompagne les demandeurs dans leurs recherches. La structure organise également des événements locaux de rapprochements avec les entreprises : entretien conseils, café conseils... », complète Régine Jouet, conseillère municipale déléguée à l'emploi et à l'insertion. 75% du besoin de financement des trois P.A.E. du canton proviennent des sept communes du canton.

... Pour un emploi durable

Basée à Bruz, l'association intermédiaire Relais Emploi, créée en 1990, a pour mission l'embauche de personnes en recherche d'emploi ou éprouvant des difficultés de réinsertion. Les missions proposées s'organisent sous forme de mises à disposition auprès d'entreprises, de collectivités ou de particuliers : « Il s'agit d'emplois de courte durée et ponctuels comme par exemple des petits travaux de bricolage dans le jardin ou la maison. Dans les entreprises, collectivités locales ou

associations les tâches peuvent relever d'un surcroît d'activité temporaire telle que la manutention, le ménage ou la restauration collective », explique Régine Jouet.

21 713 heures de travail ont été proposées au titre de l'année 2010 pour 175 personnes. En plus des professionnels de l'insertion, salariés de l'association, des bénévoles se relaient pour tenir les permanences dans les différentes communes. Aujourd'hui, Relais Emploi souhaite relancer et développer son activité, relever les nouveaux défis de l'insertion face aux situations difficiles liées à l'emploi en intégrant de nouvelles personnes bénévoles :

« Nous lançons un appel aux volontaires attachés aux valeurs de solidarité, de lutte contre l'exclusion et de respect de l'autre, prêts à s'engager auprès de Relais Emploi. Les bénévoles pourront assurer des permanences au sein du CDAS de Chartres », souligne Régine Jouet.

Ces associations telles que Relais Emploi ou le P.A.E., basées sur nos territoires se veulent des outils d'accompagnement et d'aide aux demandeurs d'emploi. Elles sont complétées par les Missions Locales et les Points Information Jeunesse qui orientent plus particulièrement leur action vers les jeunes.

■ P.A.E. : permanences les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h ou sur RDV au Centre Jean Jaurès 1, rue Madame de Janzé.
Tél. 02 99 41 33 34. Courriel : pae.chartres@wanadoo.fr

■ Relais Emploi : permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h au 10 avenue du G^{nl} de Gaulle à Bruz.
Tél. 02 99 05 30 67. Courriel : asso@relaisemploi.org.
Pour être bénévole au Relais Emploi, prendre RDV auprès de Régine Jouet en contactant la Mairie de Chartres de Bretagne au 02 99 77 13 00.



Expression de la majorité Investissements : la majorité tient ses engagements

Après l'ouverture de la salle de répétition musicale au Pôle Sud en 2010, la nouvelle maison des associations, à proximité de l'ensemble sportif, ouvre ses portes. Ces deux nouveaux espaces répondent aux attentes des acteurs associatifs chartrains.

Cet été des travaux importants ont été réalisés sur nos équipements communaux, en particulier dans le secteur sportif : réfection des vestiaires de la salle de musculation, reprise des pelouses sur les terrains de football, changement de la main courante pour le terrain Sud, pose de pare ballons, renouvellement d'installations de chauffage... C'est l'affirmation de notre attachement au maintien du bon état de nos équipements : qu'il s'agisse d'aménagements de sécurité ou d'une approche plus durable de la gestion des espaces communaux.

En cette seconde partie de l'année, l'achèvement des travaux de la halle multifonctions de La Conterrie approche. C'est un équipement très attendu par tous les responsables et animateurs engagés au quotidien dans la vie communale. Les manifestations très variées qui occupent durant l'année des salles de sports ou qui ne peuvent plus être organisées à l'extérieur du fait d'intempéries imprévisibles y trouveront un lieu adapté. La halle permettra aussi l'accueil de réunions et rencontres à large

rayonnement associatif, social, économique ou culturel. Ce projet est un engagement fort de notre mandat. Nous le réalisons aujourd'hui grâce à une programmation budgétaire maîtrisée et ce malgré un contexte d'incertitudes budgétaires pour toutes les collectivités locales. Dès 2012 et suite à la mise en service de la halle multifonctions, nous inscrirons les crédits pour la remise à niveau de la halle des sports. Elle n'accueillera donc plus de manifestations en dehors du sport. C'est également une initiative très attendue par les associations mais aussi par le monde éducatif ; le Collège principalement.

L'avenir des communes et intercommunalités va de nouveau se poser avec l'approche des échéances politiques nationales de 2012. Cela ne remet nullement en cause les projets d'investissement sur lesquels nous nous sommes engagés en 2008 et pour lesquels nous faisons les choix budgétaires qui nous permettent de les réaliser.

Nous sommes convaincus que c'est avec le travail de proximité des élus communaux que nos « territoires de vie » répondent le mieux aux attentes des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Expression de l'opposition Mise au point

Nous souhaitons dans cet article revenir sur les précisions apportées par la majorité suite à notre expression dans le Chartrain de juillet/août 2011. Comme il est mentionné, la majorité a la possibilité d'exercer un droit de réponse que nous ne remettons nullement en cause tant qu'il se borne à des précisions techniques. Le fait qu'il soit de plus en plus systématique en deviendrait même amusant. Cet article donnera peut-être d'ailleurs lieu lui aussi à un nouveau droit de réponse que nous découvrirons, comme vous, lors de la diffusion du Chartrain dans les boîtes aux lettres car lors de la relecture de la maquette du journal à laquelle nous participons, le droit de réponse n'y figure jamais. Mais cette fois-ci, les propos tenus à notre égard sont volontairement et insidieusement malveillants. Le droit de réponse ne doit pas devenir une tribune politique. Il suffit de lire attentivement notre article intitulé « Pour un équilibre sur le territoire communal » pour se rendre compte qu'à aucun moment nous ne portons une « sévère critique [...] sur les logements sociaux et leurs occupants ».

Notre propos porte uniquement sur une répartition géographique harmonieuse de ces logements dans un objectif de mixité sociale, valeur que nous défendons.

Il est habituel de la part de M. Le Maire et d'une partie de sa majorité de nous adresser ce genre de propos mais cette fois-ci nous considérons qu'ils dépassent les bornes en écrivant dans le Chartrain. Nous ne comprenons pas l'intérêt que peut avoir M. Le Maire à monter les chartrains les uns contre les autres. Est-ce par jeu politique ? Peut-être que M. Le Maire s'ennuie de ne pas avoir une opposition étiquetée politiquement, mais nous souhaitons lui rappeler, ne lui en déplaise, que nous avons constitué pour les élections municipales une liste ouverte regroupant diverses sensibilités allant des différentes gauches jusqu'aux droites républicaines. Il n'aura de notre part aucun répondant face à ce petit jeu politico-politicien stérile.

C'est la deuxième fois que nous sommes obligés d'apporter ici des précisions suite à des propos désobligeants d'une partie de la majorité. Nous ne nous sommes pas engagés dans la vie de la municipalité pour supporter ce genre de réflexions déplacées et totalement injustifiées. Si M. Le Maire persiste dans ce type d'insinuations, nous pourrions nous interroger sur l'intérêt de poursuivre notre mission au sein du conseil municipal. Il serait alors regrettable de constater une majorité eseuillée car « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

Précision de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre-expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

L'opposition fait usage de son droit d'expression. Comme il est d'usage en démocratie, elle se démarque de la politique conduite par la majorité. Par contre, à la lecture du texte de ce mois, l'opposition Chartraine contesterait-elle maintenant le droit de réponse de la majorité ?

Nous confirmons notre « Précision de la majorité », publiée dans le Chartrain de juillet-août et ce bien évidemment après relecture de l'écrit de l'opposition dans la même édition du Chartrain de juillet-août. Enfin, nous rappelons que toutes les expressions, comme les précisions de la majorité municipale sont signées de l'ensemble de ses 25 membres.

La majorité

Info bus

Les circuits scolaires sont modifiés à la rentrée.

Détails sur www.star.fr dans la rubrique « se déplacer » puis « itinéraires » où vous trouverez les lignes scolaires 2011/2012.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, JL. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Starter de course Un Chartrain au top...

Si vous apercevez un Chartrain de 20 ans, révolver à la main, s'apprêtant à tirer en l'air, ne fuyez pas !! Alexandre Bourasseau est starter professionnel pour toutes les courses d'athlétisme. Zoom sur une fonction sportive méconnue.

La définition d'un « starter » dans le dictionnaire se résume à « un officiel donnant le départ d'une course en tirant un coup de feu en l'air », or, le rôle du starter en athlétisme va bien au delà de ce furtif instant sonore annonçant le départ ! Alexandre Bourasseau, Chartrain d'une vingtaine d'année parle de son engagement avec beaucoup de passion : « Je veille au bon respect

des règles sur tous types de départ de course ». Le starter demeure le référent dans le processus de départ. Il est le seul habilité à se prononcer sur la présence ou l'absence de faux départs, il coordonne les différentes étapes. Cross ou courses sur pistes, Alexandre intervient tout au long de l'année aux quatre coins du grand Ouest : « En compétition, je peux donner le départ de 200 courses par week-end. Par exemple aux derniers championnats de France UNSS en juin, il y avait un départ toutes les 3 minutes !



Cet investissement bénévole m'occupe plus de 600 heures dans l'année ».

C'est vers l'âge de 13 ans que le jeune Alexandre, collégien à Chartres de Bretagne commence à donner les départs de course. Au fil des années, il se passionne pour cette discipline, passe des examens et devient starter régional : « J'aime l'athlétisme tout d'abord et puis j'ai le goût des responsabilités. L'année prochaine je passe

les épreuves de starter national ». Lors de chaque compétition, il suit le même rituel : « Je vérifie le planning, j'indique le déroulement de la course aux autres starters, je contrôle les starting-blocks, le révolver et puis je rassemble les coureurs ». A vos marques... prêts... le coup retentit, c'est parti !

Foulées 2011 Détails du rendez-vous chartrain Dimanche 18 septembre au parc des loisirs

- Programme... 10h00 : course populaire, 10 km mesurés. Licenciés ou non licenciés, nés en 1994 et avant. 14h30 : course des élèves de CM1/CM2 des écoles chartraines - 1,3 km. 15h00 : course des enfants. Poussins (2000 et 2001) et benjamins (1998 et 1999) : 1 km. Minimes (1996 et 1997) - 2 km. Licenciés ou non licenciés.
- Inscriptions... Sur le <http://www.courirbretagne.fr/> ou Tél : 02 99 57 65 31 ou 02 99 77 13 59. (pas d'inscription le dimanche 18 septembre pour la course populaire) ■ 7 € - Courses des enfants gratuites ■ Retrait des dossards : samedi 17 septembre, salle Victor Basch (mairie de Chartres) de 15h00 à 18h00. Dimanche 18 septembre au parc des loisirs, de 8h00 à 9h30 pour la course populaire et avant 14h00 pour les courses enfants.
- Règlement... Pour les licenciés : présentation de licence de la saison 2011/2012 Pour les non licenciés : certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an. Autorisation parentale pour les mineurs.



à...
VOIR

Au Pôle Sud

■ Les déjeuners sur scène...

Pour ces deux premiers « déjeuners sur scène », le Pôle Sud propose :

- **FREDO, théâtre/humour**
Jeudi 15 septembre.
- **COMPAGNIE UBI, danse/théâtre d'objets**
Jeudi 29 septembre.
Entrée libre à 12h. Vous apportez votre sandwich et nous vous offrons le café (durée environ 1h).

Au Carré d'Art

■ « Retenir son souffle », photographies de Christophe Le Dévéhat. Du 20 septembre au 22 octobre. Vernissage jeudi 29 septembre

à...
CÔTÉ

A Noyal Châtillon sur Seiche

■ 13^e Festival Bol d'Eire, rendez-vous autour des cultures celtiques. Du 9 au 11 septembre. Infos sur www.bol-deire.fr/

■ Forum énergie et habitat
Mini-salon : des professionnels locaux exposent leurs équipements et leurs techniques. Portes ouvertes de maisons exemplaires de particuliers. Conférences animées par l'Espace Info Energie du Clé. Samedi 1^{er} octobre, de 10h à 12h et de 14h à 18h, salle polyvalente. Infos en Mairie au 02 99 05 20 00.

Au Carré d'Art
Une petite voix dans le monde contemporain



■ Photographie Lionel Raude

Le Carré d'Art a placé la représentation des questions urbaines au cœur de la saison photographique 2011-2012, baptisée Murmure... Une manière de dire que la photographie n'est qu'une petite voix dans le tumulte du monde contemporain.

Murmure, c'est sept propositions d'artistes en forme de constats, de récits, d'évocations poétiques, d'interventions dans l'espace public. Sept propositions dans lesquelles la rencontre, le récit autobiographique, la fiction, s'invitent parfois.

La saison invitera au voyage : dans des lieux les plus proches et familiers comme ceux évoqués par **Christophe Le Dévéhat et Laurent Grivet** aux plus lointains comme Bruxelles avec **Marine Dricot** et Sarajevo avec **Marie Färber et François Eluard**. **Lionel Raude** transporte le spectateur dans un univers fictionnel d'Est en Ouest grâce à des détails : lieux,

architectures hors du temps, passants anonymes. La saison est marquée une fois encore par de nombreux partenariats avec notamment Lendroit Editions à l'occasion de l'exposition de **Laurent Grivet**, mais également comme chaque année avec le festival de cinéma Travelling Bruxelles pour l'exposition de la jeune photographe belge **Marine Dricot**.

Chaque exposition sera l'occasion d'une rencontre. En décembre lors de l'exposition d'**Olivier Pasquiers** « Quelles vies », une soirée sera consacrée au Bar Floréal, le plus ancien des collectifs de photographes en France. En mars, l'exposition de **Christine Barbedet** « Ombres portées/déportées » constitue le support d'une création avec la compagnie chartraine de danse contemporaine Océane. Dans ce cadre la photographe et les danseurs iront à la rencontre du public chartrain.

■ Photographie Olivier Pasquiers



Cette année également Le Carré d'Art poursuivra son action d'aide à la création en participant activement à la production des expositions pour la plupart des photographes invités ou encore en donnant une place à de jeunes artistes. C'est dans cette perspective qu'est créé l'espace Figures libres. Cette galerie tremplin située à droite de l'entrée du Carré d'Art, permettra de présenter des travaux émergents et prometteurs. Ainsi **Lise Gaudaire, Jean-Paul Hesry et Fabrice Jouault** y seront exposés pour cette première édition.

en pratique

■ Galerie le Carré d'Art : centre culturel Pôle Sud ■ Conseiller artistique : Claude TIBLE ■ Responsable : François BOUCARD ■ Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h30, mercredi et samedi de 9h à 12h30 ■ Entrée libre ■ Le Carré d'Art ouvre ses portes les soirs de spectacles ■ Plaquette disponible à l'accueil du Pôle Sud, en Mairie ■ Contacts : Tél. 02 99 77 13 27. Courriel carre.art@wanadoo.fr

Ecole Jean Wiener
Et bien chantez maintenant...

Répondant à une volonté d'ouvrir l'éducation artistique au plus grand nombre et de favoriser le plaisir de pratiquer ensemble, l'école intercommunale Jean Wiener propose plus de 60 activités de musique et de danse. La rentrée de septembre s'annonce une fois de plus, pleine de nouveautés pour tous. Coup de projecteur sur les ateliers « chant » !



Ateliers du Pôle Sud

prenez
note



■ Atelier Dessin-Volume, adultes. Intervenants : Jean-René Marrec et Christian Chatel.

■ Atelier Théâtre, 8-15 ans. Intervenantes : Anne-Sophie Rochepeau et Angèle Maleyre.

■ Atelier Arts Plastiques, 8-15 ans. Intervenante : Gwenaëlle Rébillard.

■ Atelier Poterie, adultes. Intervenants : Jean-René Marrec.

■ Atelier Peinture adultes, intervenant : Christian Chatel.

■ Parcours d'éveil artistique, 4-5 ans. Arts plastiques, danse et musique.

Intervenants : Gwenaëlle Rébillard, Paul Gac et Agnès Chevalier.

■ Stages Art et Paysage / Poterie, (cuisson raku), adultes.

Renseignements et inscriptions au Forum des associations ou lors de la permanence des ateliers au Pôle Sud, tous les mardis de 14h à 17h, à partir du 6 septembre. Tél. 02 90 75 34 90 - Courriel : polesud.administration@orange.fr Les dossiers d'inscription sont aussi disponibles à l'accueil du Pôle Sud.

Il vous arrive souvent de fredonner sous la douche ou de chanter votre mélodie préférée à tue-tête dans la voiture ? C'est agréable et très bon pour le moral. Mais saviez-vous que la pratique sérieuse du chant est une activité complète, aussi bénéfique pour le corps que pour l'esprit ? Il faut contrôler sa respiration, sa posture, mais également plusieurs muscles du ventre, du dos, du cou, du visage... En plus d'offrir ces bienfaits, l'art vocal, constitue une activité sociale enrichissante : « Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global qui lève toutes les barrières et apporte beaucoup de plaisir », remarque Véronique Renard, directrice de l'Ecole Jean Wiener.

Un éventail d'ateliers

L'équipe de l'Ecole intercommunale de musique et danse, largement convaincue de tous les bénéfices du chant, propose, depuis plusieurs années déjà, des ateliers chansons ouverts aux ados et adultes de tous niveaux : « Les élèves travaillent en petits groupes autour de chansons pop et contemporaines en lien avec les ateliers de musiques actuelles amplifiées, notamment pour les représentations

en public », souligne Véronique. Les propositions de « groupes vocaux » balayent également toutes les générations et tous les niveaux. Pour la saison 2011/2012, un nouvel atelier est destiné aux enfants de 6 à 8 ans. Dans un autre cours, les ados peuvent s'essayer aux techniques vocales propres au R&B. Par ailleurs, l'école lance un nouveau groupe vocal intergénérationnel à découvrir seul, en famille ou entre amis de 8 à 88 ans.

Les cours sont assurés par Maëla Le Badezet, Virginie Briec, professeurs de chant et Véronique Renard qui précise : « La voix est un instrument universel, à moindre coût. Chaque participant a son propre timbre et tous sont intéressants. Tout le monde peut apprendre à apprivoiser sa voix et chanter juste ». Que vous soyez amateur ou confirmé, quelle que soit la formule choisie, l'objectif est de se faire plaisir en chantant !



Ecole Intercommunale Jean Wiener

4, rue Antoine Chatel - Chartres de Bretagne - Tél. 02 99 41 35 18. Courriel : ecolejeanwiener@orange.fr ■ Inscription Musique : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h ■ Inscription Danse : lundi 5 septembre ou jeudi 8 septembre de 17h à 19h - 4 rue Antoine Chatel, à Chartres de Bretagne. ■ Présence au forum des associations : samedi 3 septembre de 13h30 à 17h30. ■ Date limite des inscriptions : mercredi 14 septembre.

Séjour au Palais A l'assaut de la citadelle



Belle-Ile, la bien-nommée a une fois de plus tenu toutes ses promesses ! 22 jeunes Chartrains âgés de 11 à 14 ans ont profité de ses trésors. Ce séjour organisé par la ville s'inscrit dans une volonté permanente de rendre le jeune acteur de ses loisirs et de l'accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie.

Dimanche 3 juillet, il est 8h30, dans l'une des chambres de l'auberge de jeunesse de la ville du Palais, Tanneguy, 11 ans, ouvre un œil puis file au p'tit déj. Après un brin de toilette, la première journée de « colo » commence avec la découverte de la célèbre pointe des Poulains. Le séjour se déroule ensuite au fil des activités sportives et culturelles menées par les animateurs : Yann Berranger, directeur, Léa Lebechnech et Cédric Escolan.

Si le kayak, la plage et les veillées marqueront les mémoires des jeunes Chartrains, l'immersion dans l'histoire des Bellilois est cette année au cœur du séjour morbihannais. Les locaux de

l'auberge de jeunesse se trouvent juste en face du tristement célèbre centre pénitentiaire pour enfants qui ferma définitivement ses portes en 1977 : « Nous avons vu un film très impressionnant sur les conditions de vie du bagne d'enfants de notre âge », souligne Victor. La citadelle Vauban impressionne également les jeunes : « Si la visite du musée était un peu longue, celle de la citadelle était cool grâce à un questionnaire amusant », confie Cléo. Cette approche historique réjouit le groupe : « Si on va sur cette île seulement pour faire du sport, on peut le faire n'importe où. Là on est allé à la rencontre des habitants et de leur culture, c'est plus intéressant », explique Clémence.



■ Découverte du kayak de mer.



■ A l'assaut de l'histoire belliloise...



Outre toutes ces découvertes locales, l'apprentissage de la vie collective représente un maillon essentiel au bon déroulement d'un séjour : « La vie de groupe permet de casser un peu les barrières et les préjugés. Les tâches quotidiennes, les jeux collectifs facilitent les échanges entre petits et grands, filles et garçons. Les temps informels permettent à chaque participant de trouver sa place et de s'épanouir dans le groupe » explique Yann.

Intégration, respect, entraide et solidarité sont des valeurs qui garantissent une vie collective réussie : « Bien entendu, nous avons veillé aussi à prendre en compte les individualités, à respecter les différents rythmes des enfants », complète Yann.

Samedi 9 juillet, 9h, la soirée musicale de la veille est encore dans toutes les têtes... Mines un peu fatiguées, ventres un peu noués par cette fin de séjour, les 22 Chartrains embarquent sur le bateau qui les éloignent peu à peu du Palais, de sa citadelle, de cette île qui leur a offert des vacances inoubliables et les a fait un peu grandir.



■ Barbecue gourmand sur la plage.

L'école de tous les sports



Aïkido, gymnastique, badminton, tennis, athlétisme, karaté ou encore vélo, depuis son ouverture à la rentrée 2004, l'Ecole Multisports accueille les petits sportifs ! Créée dans le cadre d'un partenariat entre la ville et les associations de la Fédération Espérance, l'Ecole Multisports permet aux enfants CP et de CE1 de découvrir le sport de façon ludique, de développer leur motricité et de les orienter entre les différents sports.

Prenez note... Les inscriptions auront lieu lors du forum des associations le 3 septembre !



+ d'infos auprès de Sylvain Lacaine, responsable de l'Ecole Multisports - Ensemble Sportif Rémy Berranger - 12, rue de la Croix aux Potiers. Tél. 02 99 77 14 87. Courriel : sport.cdb@wanadoo.fr

Clichés d'été



■ Centre de Loisirs les Longues Hayes en juillet pour les enfants de 6 à 12 ans. Astérix et Obélix ont mené la danse du mois.



■ Sport, jeux de société, barbecue improvisé... En juillet et août, on se retrouve aux 'soirs d'été'.



■ Dans les Pyrénées, les activités ont été nombreuses : randonnées, rafting, canyoning, mais aussi visites, cuisine, veillées ponctueront leur journée. Sans oublier la participation de chacun à la gestion du centre.



■ Centre de Loisirs de Brocéliande en juillet pour les enfants de 2 à 6 ans. La mascotte LEON s'est fait plein de copains.



■ Hébergement sous tentes au camping de Saint-Anthème pour un séjour de découverte de l'Auvergne et de la vie en collectivité.



+ de photos bientôt sur le www.ville-chartresdebretagne.fr rubrique actualités